
Brevet de capacité de premier ordre (enseignement des filles).

Numéro d'inventaire : 1979.23000

Auteur(s) : Marie Léonie Janin

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Lyon)

Imprimeur : Dupont (Paul)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880

Description : Feuille de papier. Déchirures sur les bords inférieur et supérieur. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 262 mm ; largeur : 322 mm

Notes : Brevet de capacité de premier ordre (enseignement des filles) délivré à Marie Janin le 8 août 1880 par le recteur de l'Académie de Lyon, au vu du certificat d'aptitude du 13 juillet 1880. L'examen a porté sur l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, la tenue de livres, les éléments d'histoire et de géographie, les notions de sciences physiques et d'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, le dessin, le chant, l'hygiène.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Nombre de pages : 1

Lieux : Rhône, Lyon

Modèle n° 3 de la Circulaire du 3 juillet 1865.

ACADÉMIE
de *Lyon*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT
de *L'Ain*

BREVET DE CAPACITÉ DE PREMIER ORDRE.
(Enseignement des Filles.)

N° *1919*

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE de *Lyon*
Vu le Brevet de Capacité du second ordre en date du *22 juillet 1879* délivré conformément à la Loi du
15 mars 1850, et au décret du 31 décembre 1853 à M^{lle} *Janin, Marie-Louise*
née le *18 août 1862* à *Vinieu-le-Grand* département de *L'Ain*
Vu l'article 9 de la Loi du 21 juin 1865, les articles 6 et 7 du décret du 31 décembre 1853 et l'article 24 de l'arrêté du 3 juillet 1866 ;
Vu le Programme de l'examen pour l'obtention du Brevet de Capacité du premier ordre, comprenant l'Arithmétique appliquée aux opérations pratiques, la
Tenue des Livres, les Éléments d'Histoire et de Géographie, les notions de Sciences physiques et d'Histoire naturelle applicables aux usages de la vie, le
Dessin, le Chant, l'Hygiène ;
Vu le procès-verbal de l'Examen subi par M^{lle} *Janin, Marie-Louise*
Vu le certificat en date du *13 juillet 1879*, par lequel la Commission d'examen siégeant à *Beug*
département de *L'Ain* atteste que M^{lle} *Janin, Marie-Louise*
a été jugée apte à obtenir un Brevet de Capacité de premier ordre,
Délivre à M^{lle} *Janin, Marie-Louise* le présent Brevet.
Fait à *Lyon* le *2 août 1879*
Signature de l'Impétrante,
Marie-Louise Janin
Signature de l'Inspecteur de l'Académie,
J. J. J.


Instruction publique n° 171. — Paris, Paul Dupont. (Cl.) 283, 3-5.